# Conseiller ou conseillère, Gestion de patrimoine

| | |
|---|---|
| **Référence** | R2611265 |
| **Lieux** | Coaticook |
| **Province** | Québec |
| **Publication** | 13 novembre 2026 |
| **Statut** | Permanent · Temps plein |
| **Mode de travail** | Hybride |
| **Fin d’affichage** | 29 novembre 2026 |
| **Famille d’emplois** | Services aux membres et clients - vente |

## Le poste

En tant que conseiller(ère), Gestion de patrimoine, à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, vous êtes chargé de nouer et d’entretenir une relation d'affaires durable et fiable avec les membres et les clients afin d'assurer leur satisfaction. Votre rôle consiste à répondre aux besoins des membres et de la clientèle, à fournir des conseils adaptés à leur situation financière et à les aider à choisir les solutions appropriées pour atteindre leurs objectifs financiers. Vous êtes responsable d'une clientèle facile, composée de membres individuels et de chefs d'entreprise, et vous établissez un lien privilégié avec elle. Le contrôle des relations interpersonnelles est donc une compétence essentielle. Vous développez des stratégies et des offres liées au placement, au financement et à la protection, en utilisant votre capacité à cibler les résultats. Vous êtes un expert et une personne-ressource en épargne et investissement. Votre expertise vous permet d'assurer la cohérence entre la satisfaction des membres et celle de la clientèle, les objectifs opérationnels, une gestion saine et prudente des risques et la rentabilité. Vous travaillez avec divers partenaires et experts pour proposer des stratégies intégrées pour répondre aux besoins des membres et de la clientèle.

## Responsabilités

- Conseiller les membres et les clients sur les meilleures stratégies et déterminer avec eux les résultats souhaités.
- Agir à titre de gestionnaire des relations d'affaires, évaluer la satisfaction des membres et des clients et la qualité du service, surveiller et recommander les améliorations requises.
- Restez sur la bonne voie pour les nouvelles financières, les tendances du marché et les meilleures pratiques dans votre domaine d'activité.
- Exécuter diverses activités de représentation et participer à la présence de la caisse dans la communauté.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

## Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins deux ans d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Certificat de représentant en épargne collective – Autorité des marchés financiers.
- Le poste exige le français.
- Connaissance de l'évolution actuelle des finances, de l'économie, de la politique et de la législation.
- Connaissance de l'analyse du marché privé, des entreprises et de l'environnement externe de la caisse.
- Connaissances spécialisées en matière fiscale, financière et successorale pour les membres individuels et les entreprises ainsi que pour les chefs d'entreprise.
- Connaissance de l'ensemble des produits et services offerts aux membres de la Caisse et à ceux offerts par les centres Desjardins Entreprises, les réseaux de distribution Desjardins et leurs composantes ainsi que ceux de la concurrence.
- Connaissance de la gestion de la dette.
- Connaissances et concepts sur la conformité aux lois sur la distribution des produits et services financiers.
- Connaissance de la philosophie et du fonctionnement d'une coopérative de services financiers.
- Connaissance des politiques, de la législation et des normes relatives aux produits et services offerts par la caisse.
- Connaissance du processus opérationnel et des normes de service de Desjardins.

Accueillir les différences, apprendre avec souplesse, privilégier les besoins de la clientèle, agir avec initiative, entretenir de bonnes relations et chercher à atteindre les résultats attendus.

## Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

## Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

## Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2611265 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™